

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 mars 2019

Secrétaire de séance : Jean-Claude BULLE

Absents excusés : Christiane MOREL (pouvoir à Jean-Claude BULLE), Marie-José POUYET (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), Christophe BEURTHÉRET, Julien BILLOD-LAILLET et Jean-Luc BORNE.

Absents non excusés : Arnaud CHEREMETIEFF et Christine PUGIN.

Ouverture de la séance à 20h00.

Ajout des points suivants à l'ordre du jour : Avenants travaux salle de citoyenneté participative de Charbonnières les Sapins.

### **I – Intervention de Monsieur CANTO d'Enedis : politique Enedis et compteurs Linky**

Monsieur Francis CANTO et son successeur Monsieur Emmanuel GABRIEL présentent le déploiement des compteurs Linky.

L'installation de nouveaux compteurs s'inscrit dans une transition énergétique écologique suivant une directive européenne. Ce sont 35 millions de compteurs communicants qui seront installés sur l'ensemble du territoire d'ici 2020 avec recyclage des anciens compteurs.

10 000 emplois ont été créés, la plupart des compteurs étant de fabrication française et l'installation assurée par l'entreprise OTI.

Les compteurs permettront :

- Le relevé direct des informations
- La téléopération : mise en service et hors service à distance
- La mise en sécurité en cas de surtension
- La détection de pannes
- L'accès aux données par internet
- Une optimisation de la consommation électrique

#### **La protection des données.**

Enedis respecte l'ensemble des recommandations de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Elles appartiennent au client et ne peuvent être vendues ni transmises à un tiers sans accord explicite

**II – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 7 février 2019** : Jean-Claude BULLE n'approuve pas car il considère qu'il n'a pas eu les réponses favorables à ses questions.

### **III – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers CCPHD

BEAUD Régis	1) <u>Permis de construire</u> 16 rue de la Chauderotte	Construction garage et muret	<b>Favorable</b>
-------------	--	------------------------------	------------------

GOGUEL Sarah	2) <u>Déclarations préalables</u> 19 rue Principale	Pergola bioclimatique	<b>Dossier non complet</b>
BOUQUET Mathieu	35 Grande Rue	Ouverture et terrasse, remplacement fenêtres	<b>Favorable</b>

#### B- Retours dossiers de la CCPHD : Permis de construire

BEAUD Régis	16 rue de la Chauderotte	Construction garage et muret	<b>Accordé</b>
-------------	--------------------------	------------------------------	----------------

#### C- Courriers

Demande de FAIVRE Marc qui va aménager sa cour en enrobé et demande la participation de la commune pour la jonction domaine public-espace privé. Le Conseil émet un avis favorable à cette demande.

GEAUFREAU Maurice	Grande Rue	Grillage	<b>Favorable</b>
MARGUET Philippe	4 rue des Prés	Remise en état muret	<b>Favorable</b>
BILLOD-LAILLET Christine	route de Baume	Changement fenêtres et portes	<b>Favorable</b>

#### D- Point sur les dossiers en cours : géomètres et notaires

- ✓ La vente de terrain au profit de Monsieur JEANGIRARD Charles a été formalisée auprès du notaire.
- ✓ Auberge du Puits de Poudrey : la délimitation de terrain a été effectuée par le géomètre
- ✓ Division de parcelles dans la rue Cusenier pour alignement : la délimitation de terrain a été effectuée par le géomètre.

#### **IV – Salle de citoyenneté participative de Charbonnières les Sapins : demande de subvention régionale**

Le Maire propose le dépôt d'un dossier de subvention auprès de la Région.  
Montant de subvention attendu : 15 000.00 € minimum

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de la Région.

#### **V- Renouvellement bail de chasse Charbonnières les Sapins**

Proposition renouvellement du bail à hauteur de 500 € annuels pour 3 ans.  
Le Conseil municipal décide d'insérer une clause de révision en cas de non-respect d'entretien de la forêt.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### **VI- Convention de mise à disposition SAFER**

Proposition de renouvellement de la convention de mise à disposition d'un terrain situé « Aux Appebois » et d'une superficie de 1ha 70a 00 ca pour un montant de 259.83 € annuel, pour une durée de 6 ans.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### **VII – Ventes de bois**

-Régularisation d'un paiement en Trésorerie pour la somme de 50.40 € : l'affouagiste a exploité l'ensemble de l'arbre abattu au lieu des seuls branchages ; l'exploitation de la grume lui a donc été refacturée.

-Ventes de bois de chauffage à 6 administrés: 38.5 stères à 7 € TTC soit 269.50 €  
(Bois façonné et débardé par les acheteurs)

#### **VIII – Avenant travaux salle de citoyenneté participative de Charbonnières les Sapins**

-Lot électricité : + 329.75 € HT (petits travaux supplémentaires)  
-Lot Placo-Peinture : +1 913.25 € HT (uniformisation de l'ensemble des murs de la salle principale)  
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### **IX – Questions diverses**

➤ Information travaux :

✓ Requalification bourg : les travaux rue de la Gare ont commencé avec la création d'un trottoir côté droit, entre le pont SNCF et la gare, et 2 passages piétons. La liaison douce prévue entre la rue du Chêne et la rue de l'église sera également réalisée courant mars. Les travaux d'aménagement rue d'Oupans, entre la grande rue et le stade, auront lieu pendant en avril.

✓ Chemin du Greffier : les travaux ont débuté pour une durée de 15 jours.

✓ Multi-accueil : Planning respecté.

✓ Terrain de foot : Pose des buts, mains courantes. Grillages posés prochainement pour une fin des travaux autour du 15 avril.

➤ Demande de location terrain communal Caroline GASNIER pour activité basée sur le comportement animalier : le Conseil municipal décide de louer une parcelle d'une superficie d'environ 500 m<sup>2</sup> pour 50 € annuels par convention annuelle renouvelable par tacite reconduction.

➤ Logement vacant T1 bis à Charbonnières les Sapins au 15 mai 2019  
Superficie du logement : 30 m<sup>2</sup> pour un loyer de 205 € + 50 € de charges.  
Logement vacant T1 bis à Charbonnières les Sapins au 31 mai 2019.  
Superficie du logement : 32 m<sup>2</sup> pour un loyer de 250 € + 50 € de charges.

➤ Installation sans autorisation préalable de 3 mobil-homes :  
✓ un mobil-home a été enlevé  
✓ l'enlèvement d'un second mobil-home est en cours de pourparlers  
✓ le troisième mobil-home pose problème, les résidents n'habitant pas sur place. Il est donc difficile de les contacter, c'est pourquoi aucune démarche supplémentaire n'a été entreprise.

➤ Retraite Marie-Jeanne BELIARD : un souci est intervenu au cours du suivi administratif et Mme Béliard a officiellement été mise en retraite avec 1 mois de décalage, soit au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 4 avril 2019 à 20h30.

➤ Levée de séance : 22h15.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Jean-Claude BULLE